



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Acrobatik Dance est une association Loi 1901 à but non lucratif.  
Le présent règlement est applicable aux adhérents d'Acrobatik Dance.  
Il entre en vigueur le 2 septembre 2024, il annule et remplace tout règlement intérieur précédent.

### **Description de l'établissement :**

Acrobatik Dance propose à ses adhérents la pratique de la pole dance et du cerceau aérien en cours collectifs ou particuliers.

Cette installation comprend :

- Une salle de cours au rez de chaussée avec vestiaire.
- Une salle de cours à l'étage avec salle de bain.

### **Les cours ont lieu à l'adresse suivante :**

17 bis rue Gomot  
63200 RIOM

Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements ainsi que la propreté dans l'enceinte de l'école est l'affaire de tous.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

## **INSCRIPTIONS**

Pièces à fournir :

- Remplir le bulletin d'adhésion papier ou en ligne et créer un compte client sur notre système de réservation de cours en ligne Fitogram.
- Un certificat médical de moins de trois mois attestant l'aptitude de la personne à la pratique de la pole dance (bien spécifier « POLE DANCE ET ACTIVITE GYMNIQUE » et non fitness, danse ou escalade ... À remettre dans un délai d'un mois après le 1er cours à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024).
- Pour les mineurs, l'inscription est à remplir par le représentant légal.
- Règlement de la cotisation annuelle de 20€ + 30 € de frais de dossier.
- La totalité du règlement de l'abonnement choisi en indiquant au verso des chèques le nom de l'élève.

**Acrobatik Dance n'engage aucunement sa responsabilité pour le cas où l'élève participerait à un cours sans certificat médical valide et sans assurance de responsabilité civile.**

## **RÈGLES ET RESPONSABILITÉ - Le participant s'engage :**

- A informer son professeur et le studio de tout problème physique, maladie ou blessure déjà existant(e).
- Respecter les horaires, effectuer les échauffements et les étirements pour prévenir les blessures. Tout élève se présentant avec plus de 10 minutes de retard ne sera pas accepté en cours. **Aucun remboursement total ou partiel ne sera envisagé en cas de retard de l'élève ou de son refus par l'enseignant.**
- Respecter les autres participants.
- Rester toujours vigilant(e) et concentré(e) pendant l'exécution des mouvements, même ceux acquis.
- A écouter, regarder attentivement et respecter les consignes des professeurs ou invités extérieurs concernant la sécurité, l'exécution des mouvements et les figures que le participant peut effectuer ou non.
- Ne jamais effectuer un mouvement nouveau ou dangereux sans parade.
- Ne pas s'appliquer de cosmétique gras (crème, lait ou d'huile corporelle) sur le corps avant le cours.
- A ne pas tenter de mouvements ou figures qui ne seraient pas demandé au préalable par le professeur.
- A avoir une assurance de responsabilité civile personnelle.

## **LES COURS**

- Aucun spectateur ne sera admis pendant les cours. Les parents participants aux cours devront prendre leurs dispositions pour faire garder leurs enfants.
- Les spectateurs seront autorisés dans le cadre d'événement spéciaux ou de soirées à thèmes (pole party).
- À tout moment, selon la fréquentation des élèves aux différents cours, Acrobatik Dance peut décider d'un changement d'horaires afin d'apporter un meilleur fonctionnement.
- En dessous de quatre élèves inscrits, le cours ne sera pas assuré et les adhérents seront informés.
- Une telle annulation pourra en particulier intervenir si moins de quatre élèves sont inscrits, en cas d'empêchement du professeur ou en cas de problème inhérent au local d'Acrobatik Dance.
- Les cours non annulés 24h à l'avance, sont considérés comme dus.
- L'ouverture des portes du studio se fera 5 minutes avant le début du cours.
- Les appareils photos et vidéos par téléphones portables ne sont autorisés que lors des événements privés, des « pole parties », des stages et des soirées spectacle. Ils sont tolérés pendant les cours, dans la limite du raisonnable, et à des fins d'améliorations personnelles.
- Le paiement des cours s'effectue sur place en fin de séance soit en espèces, carte bancaire ou par chèque.
- L'annulation d'un cours ne peut donner droit à aucune autre compensation que le re-crédit du cours sur l'abonnement des clientes inscrites.

## **PERIODE DE PANDEMIE**

Dans le cas où une fermeture administrative serait imposée à Acrobatik Dance empêchant de proposer les cours en présentiels, des cours en visio seront proposés.

Compte tenu du fait que la pandémie n'est plus reconnue comme cas de force majeure, aucun remboursement ne sera proposé. Cependant, en cas de fermeture prolongée, le bureau de l'association pourrait décider un report des abonnements comme cela a pu être fait pour l'année 2020-2021.

## EXCLUSIONS

Un élève peut être exclu pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré ou dérobé.
- Comportement dangereux **non-respect des règles de sécurité en cours.**
- Propos irrespectueux envers les autres élèves.
- Les propos irrespectueux envers les professeurs visant à mettre mal à l'aise les autres participants ou les membres de l'équipe, ne seront pas tolérés et peuvent donner suite à une exclusion sans remboursement.
- Non-respect du règlement intérieur.
- Non présentation du certificat médical dans le mois suivant l'inscription.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

- Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la signature du Bulletin d'Adhésion et du règlement intérieur par l'adhérent, ou au jour de la passation de la commande par l'adhérent sur internet, par voie de paiement sécurisé.
- En cas de règlement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.
- La mise à l'encaissement du chèque est réalisée le 5 de chaque mois.
- L'association ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des Services souscrits par l'adhérent si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.
- Les règlements effectués par l'adhérent ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'association.
- A titre dérogatoire, le prix des abonnements annuels et de certaines cartes de cours peuvent être réglés en plusieurs fois à compter de la date de souscription, Il est précisé que la vente est définitive et que l'intégralité du prix de l'abonnement est dû au jour de sa souscription, même si son paiement intervient en plusieurs fois.
- Aucun remboursement ne sera effectué. L'adhérent s'oblige à régler la totalité du prix.

## LES CARTES DE COURS ET ABONNEMENTS

- Les cartes d'abonnement sont nominatives et ne sont valables que pour leur titulaire.
- Le règlement d'un abonnement doit être versé en totalité au moment de l'inscription.
- Une cotisation annuelle de 20€ + 30 € de frais de dossier seront à régler au moment de l'inscription.
- Le paiement d'un abonnement peut être réglé en quatre mensualités maximum uniquement par chèques.
- **Tout règlement versé à Acrobatik Dance est définitivement acquis.**
- Les cartes de 10 cours sont valables 4 mois à partir de leur date d'achat.
- Les cartes de 20 cours sont valables 6 mois à partir de leur date d'achat.
- Les cartes de 10, 20 cours et les abonnements ne sont utilisables que pour les cours collectifs réguliers.

## ABONNEMENTS TRIMESTRIELS ET ANNUELS

Si vous êtes détenteur d'un abonnement, l'inscription à vos cours hebdomadaires se fait en ligne via notre système de réservation.

En cas d'absence répété (2 fois de suite) sans annuler 24h à l'avance votre inscription, il pourra être décidé la suspension de votre abonnement pour une durée d'un mois.

Cette suspension ne peut donner droit à aucune compensation, les annulations de dernière minute, nuisent à la bonne organisation des cours.

### **ABONNEMENTS ANNUELS**

L'abonnement annuel débute le 2 septembre 2024 et se termine le 2 août 2025. Tous les abonnements annuels achetés durant l'année 2024 – 2025 (à partir du 2 septembre 2024) se terminent le vendredi 2 août 2025, même en cas d'abonnement annuel acheté en cours d'année.

Vous avez le choix entre 4 types d'abonnements :

- Le Fireman : 1 cours par semaine.
  - Le Running man : 2 cours par semaine.
  - Le Superman : 3 cours par semaine.
  - Le Batman : 4 cours par semaine.
- ➔ Vous pouvez dans l'année basculer d'un abonnement à un autre plus élevé en termes de cours, mais vous ne pourrez pas basculer d'un abonnement à un autre moins élevé.
- ➔ Le différentiel de tarif entre les abonnements sera calculé sur le tarif de l'abonnement trimestriel déduction faite du montant versé au prorata de l'abonnement annuel

### **RESERVATION**

Toute réservation doit être effectuée sur la Plateforme de réservation sur internet accessible à l'adresse suivante : **<https://widget.fitogram.pro/acrobatik-dance/?w=/studio>**

Acrobatik Dance sera libre de modifier sa plateforme de réservation et/ou de paiement à tout moment sous réserve d'en informer clairement le Client.

Le Client doit préalablement à sa réservation créer un compte privé et personnel sur la Plateforme en renseignant les données demandées. Un seul compte par Client doit être créé.

Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 2 heures avant le début du Cours ou Stage ou du Workshop, **sous réserve des places disponibles et si celui-ci n'a pas été annulé faute de participation.** Passé ce délai, l'adhérent pourra contacter l'école par email à [inscriptions@acrobatikdance.com](mailto:inscriptions@acrobatikdance.com) afin d'effectuer une demande de réservation. L'association ne garantit pas de réponse dans ce cas.

Le Client doit respecter les conditions d'acceptation définies dans le règlement intérieur pour effectuer une réservation.

**L'accès aux cours proposés est possible sous réserve d'avoir réservé dans les délais indiqués et dans la limite des places disponibles.**

Toute annulation doit être effectuée sur la Plateforme et respecter un délai de préavis :

- - de 24 heures pour les cours réguliers,
- - de 72 heures pour les stages,
- - de sept (7) jours pour les évènements ponctuels comme les anniversaires et ou enterrements de vie de jeune fille.

Le délai de préavis se décompte à partir de l'heure de début du cours ou du stage.

Dans le cas contraire, le cours ou le stage sera décompté de la formule et les sommes correspondantes resteront définitivement acquises à l'association.

Par ailleurs et par correction, l'adhérent s'engage également à prévenir l'école ACROBATIK DANCE par téléphone ou mail de toute annulation.

En cas de versement d'un acompte, celui-ci restera définitivement acquis à l'association en cas d'annulation qu'elle ait été effectuée dans les délais mentionnés ci-dessus ou non.

**Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».**

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES**

En fonction de l'affluence de certains cours, Acrobatik Dance se réserve le droit de modifier la thématique du cours afin d'adapter l'offre de cours à la fréquentation de ceux-ci.

Aucun remboursement ni report de cours (à la demande de l'élève) ne sera effectué, quel qu'en soit le motif.

#### **Périodes de fermeture de l'association :**

Acrobatik Dance sera fermé pendant les périodes suivantes – *sous réserve de modifications* :

- Du 19 au 27 octobre 2024 (reprise des cours le 28 octobre 2024)..
- Du 21 décembre 2024 au 1 janvier 2025 (reprise des cours le jeudi 2 janvier 2025).
- Du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2025 (reprise des cours le 10 mars 2025).
- Du 19 au 26 avril 2025 (reprise des cours le 27 avril 2025).
- Il n'y a pas cours les jours fériés.
- Du 2 au 31 août 2025.

Les jours de fermeture sont pris en compte dans la durée de validité des cartes d'abonnements, des abonnements annuels et trimestriels.

Ces dates de fermeture sont indicatives et pourront être modifiées selon la fréquentation des cours.